



Revue internationale
International Web Journal
www.sens-public.org

Mauritanie : L'espérance déçue

Lecture du livre de Mohamed Saleck Ould Mohamed Lemine
(L'Harmattan, 2012)

NIELS PLANEL

Mauritanie : L'espérance déçue

Lecture du livre de Mohamed Saleck Ould Mohamed Lemine
(L'Harmattan, 2012)¹

Niels Planel

Nous avons déjà chroniqué ce coup d'État de l'été 2005² qui avait, au fil d'une intense période de transition, débouché sur des élections qualifiées d'exemplaires en Mauritanie, pays désertique qui pouvait dès lors aspirer à offrir une autre perspective sur le sens de la démocratie – précisément à une période où la démocratisation fantasmée de l'Irak par l'Amérique néoconservatrice laissait place à une intense vague de violences dans l'ancienne Mésopotamie. De fait, l'investiture du président Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi le 19 avril 2007 puis la formation d'un gouvernement avaient fait se lever un véritable vent d'espérance, qui souffla bien au-delà des frontières de la contrée de sable.

Une espérance pourtant bientôt mise à mal : après s'être libéré du long règne autoritaire de Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, déposé sans violence en 2005 par les militaires et le colonel Ely Ould Mohammed Vall (alors directeur de la Sûreté nationale et proche d'Ould Taya), le pays vit un nouveau coup d'État à l'été 2008 mettre à jour la fragilité de l'aventure démocratique.

Mohamed Saleck Ould Mohamed Lemine semble le regretter plus qu'aucun autre, et pour cause : il fut le ministre des Affaires étrangères de ce gouvernement mis en place après l'élection de 2007, à l'issue de 20 ans d'autoritarisme, quand tout était à faire. Et c'est au fil des pages de sa longue et riche chronique diplomatique qu'il narre son action, mais aussi les espoirs, les déceptions et le sentiment ultime de gâchis qui ont été au cœur de son expérience. Son œuvre peut se lire comme une réflexion bâtie autour d'un journal de bord dans lequel le diplomate, qui a notamment été, au cours de sa carrière déjà longue de plus de deux décennies, Chef de la division ONU au ministère des Affaires étrangères, puis premier conseiller à New York et, enfin, ambassadeur à Genève, révèle une connaissance très solide des relations internationales, de leurs théoriciens, de leur culture, de leurs pratiques, et de leurs univers. « La diplomatie la plus efficace agit dans la discrétion, sans fanfare, et évite les mises en scène et la visibilité inutiles » (p. 16), note l'ancien ministre, qui détaille au fil de 260 pages une action sobre et méfiante de tout coup d'éclat. « [L]a diplomatie, plus que toute autre politique publique, n'est pas du "café

¹ *Mauritanie : L'espérance déçue – 2006-2008 : une démocratie sans lendemain*, de Mohamed Saleck Ould Mohamed Lemine, éditions L'Harmattan, 2012.

² Voir en ligne : <http://sens-public.org/spip.php?article425>

instantané" mais une action de longue haleine », ajoute-t-il (p. 31). C'est sur la base de ces réflexions qu'il prendra ses décisions.

L'auteur revient sur un grand nombre de dossiers (relations avec le Moyen-Orient, avec Israël, avec l'Europe, les États-Unis, le Japon, positionnement par rapport au Conseil de sécurité) et décrit dans le détail les rencontres avec les diplomates, les sommets, ou les apartés entre son président et ses homologues. L'on y voit ainsi les efforts mis en œuvre pour promouvoir l'expérience mauritanienne de la démocratie auprès d'une Amérique un temps obsédée par le « Grand Moyen-Orient », qui reçoit un écho positif auprès du Sous-secrétaire d'État aux Affaires politiques, Nick Burns, mais restés sans suite, l'année 2008 voyant l'administration Bush laisser la place à une nouvelle équipe quelques mois à peine après le nouveau coup d'État mauritanien. Le diplomate revient également sur la question, complexe, du Sahara occidental, conflit qui « continue à bloquer le processus d'intégration maghrébine » (p. 153), alors que la Mauritanie n'a, à ses yeux, que des avantages à retirer d'un tel processus. Il s'attarde, le temps d'un chapitre, sur la Commission interministérielle chargée du retour des réfugiés et du règlement du passif humanitaire, autres dossiers qui hantent le pays. Mais sur tous ces enjeux, et en dépit du travail intense et sérieux d'un ministre investi corps et âme dans sa mission, c'est une terrible conclusion qui s'impose à lui, malgré un bilan qu'il juge « honorable » : Sisyphe voit le rocher lui glisser des mains et bouler au bas de la longue pente qu'il venait de gravir.

Car au-delà d'une plongée dans le monde diplomatique, c'est bien un témoignage sur l'état du pays et les origines de ses maux qui se dessine sous la plume de l'ancien ministre. Et il y a d'abord, à ses yeux, une faillite des équipes dirigeantes :

« [L]a responsabilité n'est pas, hélas, contrairement à la fameuse formule cartésienne, "la chose du monde la mieux partagée" par les militaires qui se succèdent au pouvoir depuis 1978 »,

note-t-il, avant de regretter :

« Il est triste de constater d'ailleurs que chaque remaniement ministériel rabaisse davantage le niveau des équipes gouvernementales » (p. 10).

Et son propre ministère semble ne pas échapper à sa critique :

« Sur le plan administratif, le ministère est miné de l'intérieur pour, au moins, une génération à cause d'un personnel pléthorique et incompetent. Les ressources du Département sont de surcroît insuffisantes et elles sont inégalement réparties car les crédits sont alloués aux chefs de mission en fonction de leur influence et non pas du niveau de vie dans le pays d'accréditation » (p. 20).

Pire : « La Mauritanie est probablement le seul pays au monde où la diplomatie n'est pas considérée comme une profession » (p. 189), affirme l'auteur, avant de narrer une vieille anecdote de cet ambassadeur qui entre dans un bureau et demande à quoi correspond un numéro inscrit sur un dossier. Tel diplomate lui répond qu'il s'agit d'un numéro de téléphone, d'autres lui font des réponses fantaisistes plus encore. Il s'agit en fait d'une référence à une déclaration politique. Vingt ans plus tard, un ambassadeur mauritanien rend compte à l'auteur de sa discussion avec un interlocuteur européen sans jamais avoir compris ce que signifiait le mot « AQMI » – en référence à Al-Qaida au Maghreb Islamique. Un autre, enfin, affirme que l'Australie a la responsabilité de la présidence tournante de l'Europe. Car, comme l'explique l'ancien ministre des Affaires étrangères, ses prédécesseurs se sont refusés, au fil des années, à favoriser les élèves issues du cycle diplomatique de l'ENA mauritanienne, rendant assez burlesque le processus de recrutement des agents.

L'on y voit dépeintes les luttes intestines qui bloquent, au fil des années, tout progrès, mais aussi la recherche de privilèges, le népotisme et le clientélisme qui minent l'efficacité de l'action de l'État – un État qui en vient à perpétuer les inégalités plutôt que de favoriser la justice sociale, ainsi que s'emploie à le montrer l'ancien ministre : qu'untel, proche de tel personnage influent, veuille un poste pour lequel il n'a aucune compétence, et c'est un long processus de lobbying, de harcèlement et, en cas d'échec, de vengeance froide qui attend celui qui contrôle la distribution des rôles.

L'on ressort de cette lecture avec l'impression que la Mauritanie n'a, pour ainsi dire, touché aucun dividende démocratique de cette courte expérience qui précédait pourtant de quelques années le « printemps arabe ». Au contraire, à en croire l'auteur, le pays de sable reste plus que jamais confronté aux spectres de l'islamisation (dont on retrouve déjà les traces dans l'assassinat de touristes français par AQMI en décembre 2007) et de la fragmentation par le tribalisme, ce, alors même qu'« à la fin du règne du président Moctar Ould Daddah, un véritable sentiment d'appartenance à une Nation était en train de s'affirmer et de s'ancrer dans la société » (p. 239).

Alors, pourquoi cet échec ? Les « véritables tombeurs de Ould Taya, Ould Abdelaziz et Ould Ghazwani, avaient composé avec les officiers les plus anciens dans le grade le plus élevé pour gérer la transition et ils avaient fixé eux-mêmes les règles du jeu électoral », affirme l'ancien ministre (p. 220), déplorant que le ver fût déjà dans la pomme démocratique. Il estime qu'en faisant d'Ould Abdelaziz le premier général de l'armée mauritanienne et en lui confiant le commandement des Forces armées et de Sécurité au lendemain de son élection pour le remercier de son soutien, espérant assurer ainsi sa pérennité, le président Abdellahi a comme scié la branche sur laquelle il était installé.

« Les historiens disaient que la Prusse de Frédéric II n'était pas un État qui possédait une Armée mais une Armée qui possédait un État. Sans prétendre évidemment comparer la Mauritanie à la Prusse, je dirai que, dans notre cas, un Bataillon possède un État » (p. 233).

Or, *a posteriori*, et quoique toute conclusion à l'égard d'un monde arabe en pleine mutation soit prématurée, il semblerait que la différence entre la Mauritanie d'un côté, l'Égypte ou la Tunisie de l'autre, tiennent à cela que le printemps arabe reposait au départ sur une révolte populaire, non sur la seule volonté d'une poignée de militaires. Et c'est peut-être là une leçon que l'on peut retirer de cette espérance déçue.